



Commission Départementale d'Organisation des Compétitions

PROCÈS VERBAL du mardi 06 octobre 2020

Président de séance : André ANTONINI

Secrétaire de séance : Jean-Claude OFFREDI

Présents : Jean Yves VISSUZAINÉ - Monique MACHO (CD)

Absents excusée : Jean-Marie GENTILS

La Commission prend connaissance des dossiers qui lui sont soumis ainsi que des rapports y figurant. Toute décision autre que celles liées à des faits disciplinaires ou de manquement à l'éthique (fraude), est susceptible d'appel devant le Comité Départemental d'Appel chargé des Affaires Courantes, dans les conditions de forme et de délais prévus dans les Règlements du District Titre IV, article 31.1. L'exécution provisoire des sanctions fermes prises ci-dessous par la commission sont immédiatement applicables.

- * **Contrôle** des feuilles de matchs toutes catégories du **27/09**
- * **Enregistrement** et mise à jour des saisies internet.
- * **Enregistrement** et mise à jour des forfaits.
- * **Rappel** des feuilles de match non encore parvenues ce jour au District.

FEUILLES DE MATCH ET DE PLATEAUX MANQUANTES

La Commission réclame pour la 1^{ère} fois les feuilles de match suivantes :

55 ANS du 27/09/2020

- **Match N°23064686** – LIZY 31 /ANNET-ST THIBAUT-LAGNY 31
- **Match N°23064774** – VILLEPARISIS 31 / DAMMARTIN 31
- **Match N°23064775** – LE PIN 31 / CHEMINOTS EST 31
- **Match N°23064864** – BUSSY 31 / ROISSY ANTILLAIS 31
- **Match N°23064866** – FERRIERES 31 / VAL D'EUROPE 31
- **Match N°23064956** – CAMPELIENNE 31 / PAYS BIÈRE 31

SUIVI FEUILLE DE MATCH INFORMATISÉE (FMI)

En cas de problème avec la FMI, les clubs et les arbitres doivent faire parvenir un rapport au District indiquant le problème rencontré dans les 48 heures suivant la rencontre.

NOTE : nous demandons aux clubs de bien vouloir être précis dans les explications de non fonctionnement de la tablette afin que les problèmes rencontrés puissent être étudiés et corrigés.

La Commission prend note des différents rapports reçus suivants :

MATCH: 23063533
FUTSAL SENIORS D1
AVON FUTSAL 2 / JOLIOT GROOM'S 2 du 03/10/2020
Lecture du rapport de l'arbitre.

Non utilisation FMI

La commission rappelle au club d'AVON FUTSAL de veiller au bon fonctionnement pour le match suivant

FORFAITS

REUNIONAIS SENART

Seniors D1F.

Lecture du courrier du club avisant du forfait général.

Amende 57€

LESIGNY

Seniors D1F.

Lecture du courrier du club avisant du forfait général.

Amende 57€

BUSSY

Seniors D1F.

Lecture du courrier du club avisant du forfait général.

Amende 57€

VILLEPARISIS 2

Futsal D2

Lecture du courrier du club avisant du forfait général.

Amende 57€

BUCEENNE

Crit. 55 Ans

Lecture du courrier du club avisant du forfait général.

Amende 57€

MAREUIL

Crit. 55 Ans

Lecture du courrier du club avisant du forfait général.

Amende 57€

CESSON VSD

Crit. 55 Ans

Lecture du courrier du club avisant du forfait général.

Amende 57€

RENCONTRES REPORTEES OU INVERSEES

Futsal

Match 23064435

ESPOIRS MELUNAIS 1 / DAMMARIE 1 du 09/10/2020

Futsal D2

Lecture du courrier de ESPOIR MELUNAIS avisant que le gymnase n'est pas disponible.

Lecture de l'attestation de la mairie confirmant l'indisponibilité.

La Commission reporte cette rencontre au 23/10/2020

Féminines

Match 23283607

LE MEE 1 / PONTHERRY 1 du 11/10/2020

Critérium U15F

Lecture du courrier de LE MEE demandant le report de la rencontre
La Commission refuse, la date étant prévue au calendrier

Match 23280464

NANDY SAIVGNY 1 / LE MEE 1 du 10/10/2020

Critérium U13F

Lecture du courrier de LE MEE demandant le report de la rencontre
La Commission refuse, la date étant prévue au calendrier

COUPES

TIRAGE COUPE 77 FEMININES A JOUER LE 17/10

TIRAGE COUPE 77 FUTSAL A JOUER LE 14/11

Prochaine réunion le 20 octobre à 16H00.